

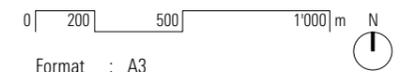
PLAN DIRECTEUR D'AGGLOMÉRATION

URBANISATION ET PLAN DE SYNTHÈSE

- ÉLÉMENTS LIANTS
- Périmètre d'urbanisation
 - Secteur urbain
 - Secteur central
 - Site stratégique urbain/activité
 - Extension de site stratégique d'activité
 - Potentiel en zone à bâtir
 - Secteur à densification limitée
 - Déclassement à examiner

- Parc urbain
- Parc urbain (forme et emplacement à définir)
- Parc intégrant des équipements publics bâtis
- Parc agricole
- Parc agricole de proximité
- Continuité paysagère
- Périmètre de réaménagement
- Espace public de contact avec l'eau
- Voie verte
- Pénétrante d'agglomération multimodale
- Réseau ferroviaire et gare
- Réseau urbain de bus
- Forêt
- Cours d'eau

La zone à bâtir ne figure pas sur ce plan.

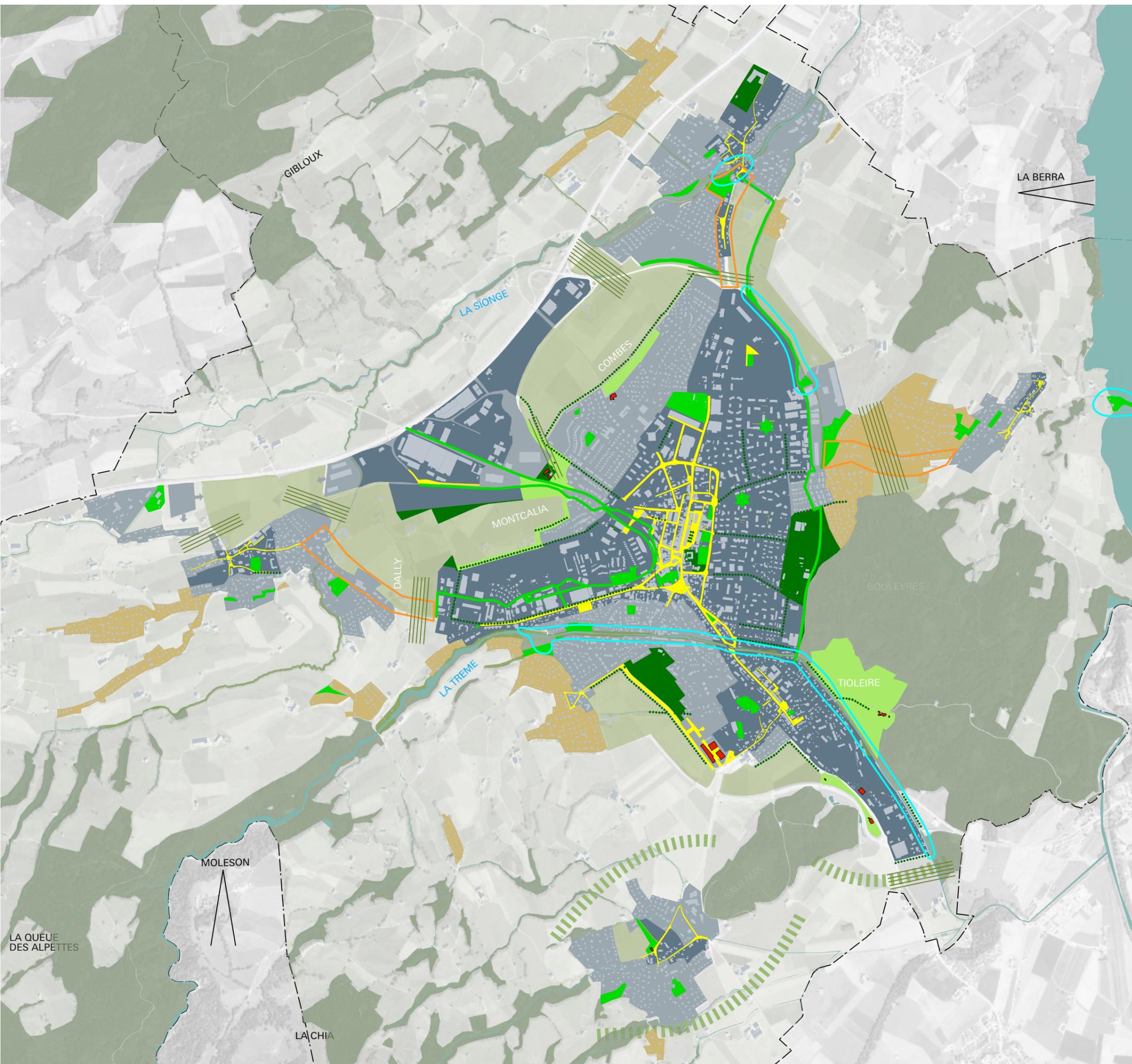


Format : A3

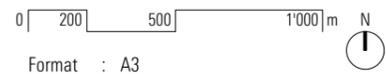
PLAN DIRECTEUR D'AGGLOMÉRATION

PLAN ILLUSTRATIF: PAYSAGE ET NATURE

- Secteur urbain
- Secteur central
- Extension de site stratégique d'activité
- Secteur à densification limitée
- Parc urbain
- Parc urbain (forme et emplacement à définir)
- Parc intégrant des équipements publics bâtis
- Paysage agricole ouvert
- Parc agricole d'agglomération
- Parc agricole de proximité
- Bâtiment de contact entre agriculture et urbanisation
- Périmètre de réaménagement
- Espace public de contact avec l'eau
- Continuité paysagère
- Espace public
- Alignement majeur d'arbres
- Voie verte
- Berges et cours d'eau
- Corridor à faune
- Forêt
- Cours d'eau



Plan non liant
La zone à bâtir ne figure pas sur ce plan.

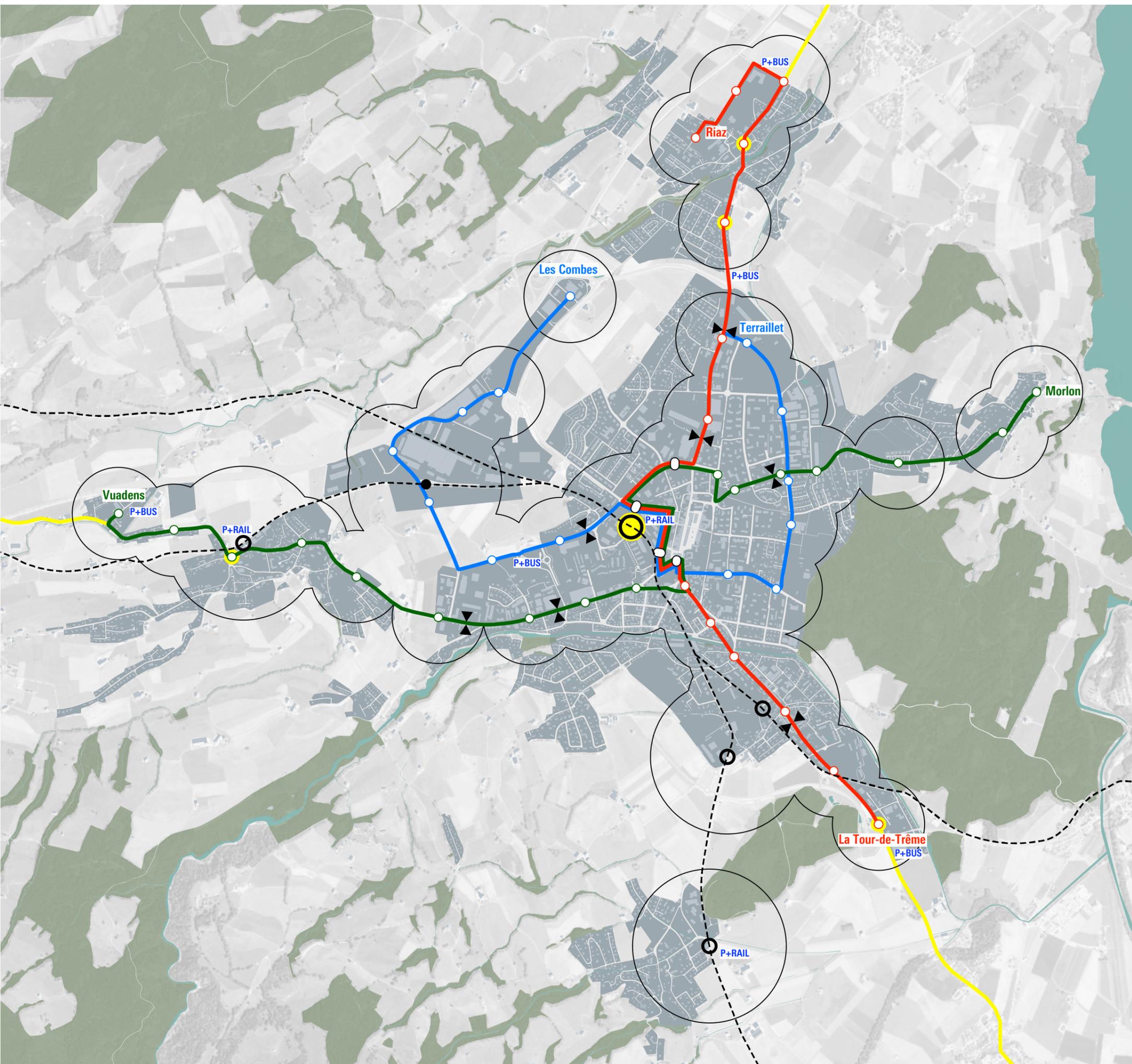


Format : A3

PLAN DIRECTEUR D'AGGLOMÉRATION

PLAN ILLUSTRATIF : TRANSPORTS PUBLICS

- Urbanisation
- Kilomètres Cadence
- Ligne 1 Riaz - La Tour-de-Trême 7.1 km 15 min.
- Ligne 2 Vuadens - Morlon 8 km 15 min.
- Ligne 3 Les Combes - Terraillet 7.5 km 30 min.
- Ligne régionale
- Contrôle d'accès
- Rayon de desserte 300m - arrêt de bus
Rayon de desserte 500m - gare
- Réseau ferroviaire
- Gare principale
- Gare prévue à long terme
- P+BUS Parking relais bus
- P+RAIL Parking relais rail
- Forêt
- Cours d'eau



Plan non liant
La zone à bâtir ne figure pas sur ce plan.



Format : A3

PLAN DIRECTEUR D'AGGLOMÉRATION

PLAN ILLUSTRATIF: MOBILITÉS DOUCES

- Urbanisation
- Pénétrante d'agglomération
- Voie verte
- Réseau structurant
- Liaison de quartier
- Liaison vers l'extérieur (planification cantonale, itinéraires nationaux et ATE)
- Zone à vitesse modérée
- Secteur de qualité piétonne (maillage, confort et sécurité)
- Vélostation
- Parking vélos
- Réseau ferroviaire
- Gare principale
- Gare prévue à long terme
- Parc urbain
- Parc intégrant des équipements publics bâtis
- Forêt
- Cours d'eau

Plan non liant
La zone à bâtir ne figure pas sur ce plan.

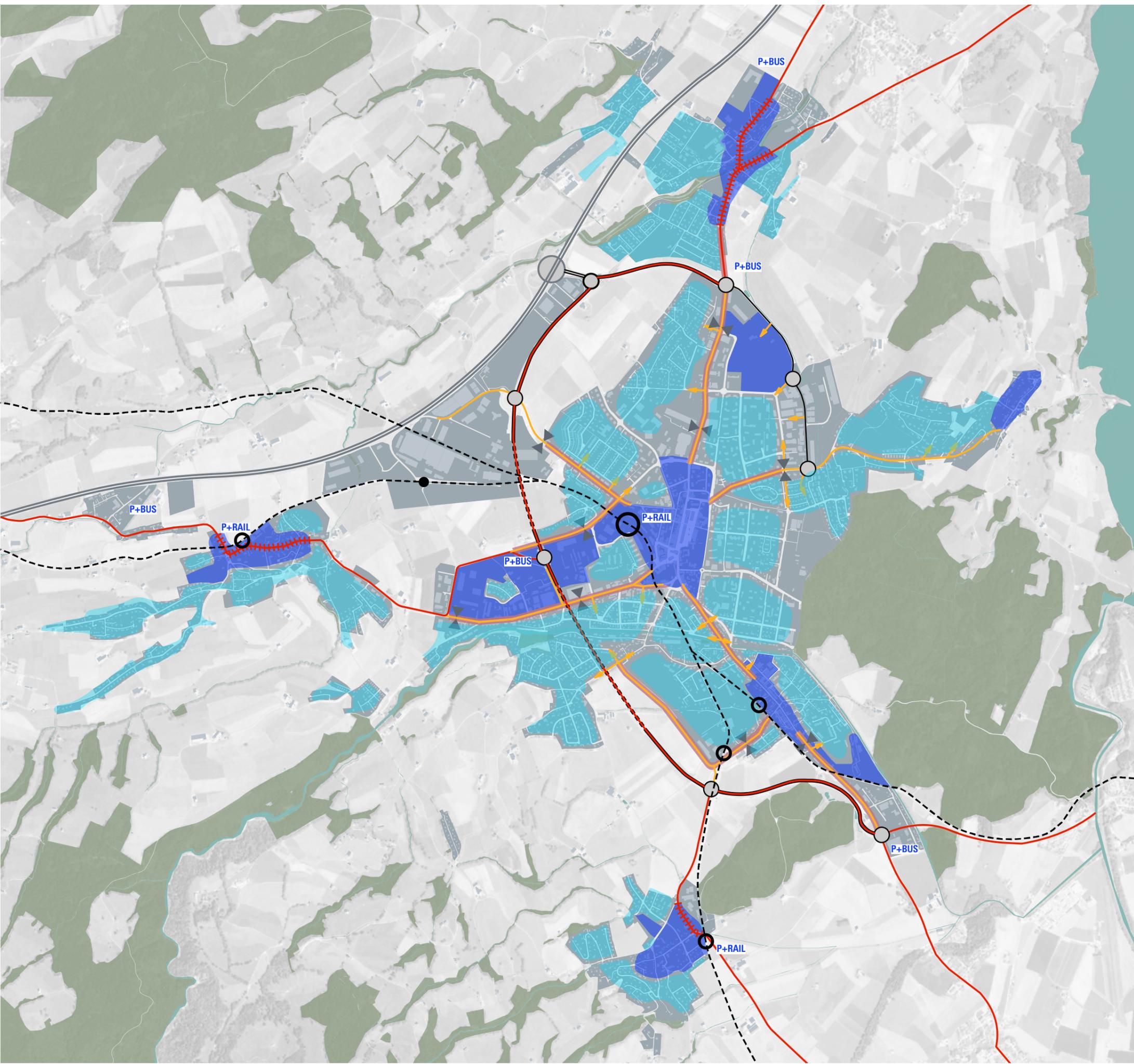


Format : A3

PLAN DIRECTEUR D'AGGLOMÉRATION

PLAN ILLUSTRATIF: GESTION DES DÉPLACEMENTS INDIVIDUELS MOTORISÉS

-  Urbanisation
-  Autoroute et jonction autoroutière
-  Route de contournement et jonction
-  Réseau cantonal
-  Réseau cantonal avec aménagement de type "Valtraloc"
-  Réseau urbain structurant
-  Réseau urbain structurant tranquillisé
-  Secteur de qualité piétonne (maillage, confort et sécurité)
-  Zone à vitesse modérée
-  Contrôle d'accès
-  P+BUS Parking relais bus
-  P+RAIL Parking relais rail
-  Réseau ferroviaire
-  Gare principale
-  Gare prévue à long terme
-  Forêt
-  Cours d'eau



Plan non liant
La zone à bâtir ne figure pas sur ce plan.

0 | 200 | 500 | 1'000 m N

Format : A3